

COMMUNICATIONS.

LA 11^{me} EXPOSITION DES ARTISTES ANIMALIERS FRANÇAIS
ET LA RÉTROSPECTIVE DE J.-B. OUDRY,

PAR M. L. BULTINGAIRE.

Ce n'est pas sans raison que les promoteurs de cette Exposition avaient tenu à la placer, en même temps que sous le patronage du Ministre de l'Instruction Publique et du Directeur des Beaux-Arts, sous celui du Directeur du Muséum d'histoire naturelle.

Il est certain, en effet, que si l'intérêt que présente la Ménagerie du Muséum pour les recherches scientifiques justifie amplement son existence et doit en provoquer le développement, celle-ci rend en outre d'inappréciables services aux artistes qui ne sauraient animer leur œuvre sans recourir aux modèles vivants. C'est avec satisfaction qu'on a pu constater qu'une grande partie des tableaux exposés à l'Hôtel Jean Charpentier étaient dus au pinceau des artistes qui fréquentent cette Ménagerie. On y voyait, en effet, à côté des œuvres du Secrétaire de la Société des animaliers, Roger Reboussin, celles non moins intéressantes de Charles Artus, d'Albert Brenet, de Roger Godchaux, d'André Margat et de Robert Rousseau.

Le Muséum avait montré, d'autre part, l'intérêt qu'il portait à cette Exposition en lui prêtant, pour la Rétrospective de J.-B. Oudry, les œuvres qu'il détient du célèbre peintre animalier du XVIII^e siècle. Il n'est peut être pas inutile de les énumérer ici. Ce sont d'abord les 4 tableaux conservés au siège de l'Administration intitulés : *Cerfs du Bengale, dits Cerfs axis ; un Serpenteur, un Héron, un Coq, deux Canards ; un Vaulour et un Flamant* et enfin *Chien et Perdrix*, le plus précieux de tous, qui avait été commandé à Oudry pour la salle à manger du château de Choisy. A ces tableaux s'ajoutent les 2 aquarelles conservées à la Bibliothèque et intitulées : *Deux aulours dont un chaperonné et Hobereau*

liant un petit oiseau (1). A noter que ces 2 aquarelles, qui proviennent du legs de M. Pichot avaient échappé à *Jean Locquin*, lorsqu'il a dressé le *Catalogue raisonné de l'œuvre de J.-B. Oudry*.

(1) Nous devons relever que le Catalogue de l'Exposition a commis une erreur en attribuant au Muséum une 3^e aquarelle : *Étude de chats*, qui appartient à une collection particulière.